

Secrétariat pédagogique des Masters

Bureau A214

Tél. : 01 49 40 36 51

Courriel : master-lercilshs@univ-paris13.fr

Scolarité de l'UFR LLSHS

Bureau A212

Tél. : 01 49 40 38 04

Courriel : scolarite.llshs@univ-paris13.fr

 [Droits d'inscription](#)

Les droits d'inscription sont ceux d'une année de Licence.

 [Responsables de formation](#)

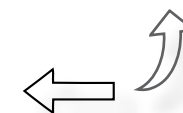
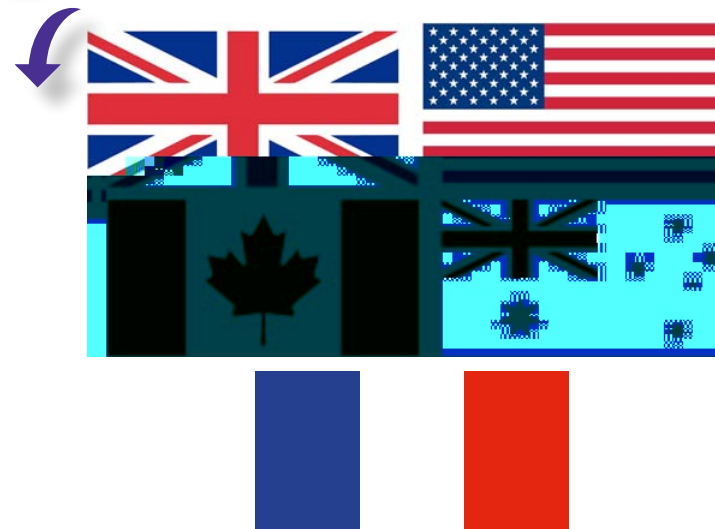
Responsable de la mention : Claire PARFAIT

Responsable du Master 1 : Anémone KOBER-SMITH

Responsable du Master 2 : Rose-May PHAM DINH

Master mention
ÉTUDES ANGLOPHONES

Spécialité **CIVILISATIONS
ANGLOPHONES ET RELATIONS
INTERCULTURELLES ANGLOPHONES
ET FRANCOPHONES (CARIAF)**



Le master mention Études anglophones spécialité CARIAF offre une véritable perspective internationale et comparatiste : par l'acquisition d'outils méthodologiques et l'analyse d'une série d'études de cas (histoire politique, sociale et culturelle), la première année du Master donne aux étudiants une solide formation de base à l'approche interculturelle. La dimension comparatiste est approfondie en M2, et se décline selon les axes suivants :

- 1) les questions politiques et sociales comparées ;
- 2) la circulation des biens culturels ;
- 3) l'approche interculturelle et interdisciplinaire des problèmes de traduction.

Les enseignements sont assurés essentiellement en anglais. Depuis 2011, un parcours spécifique "Enfances, cultures, sociétés" permet aux étudiants qui le souhaitent de privilégier l'approche comparée des questions liées à l'enfance et à sa culture. À partir de 2015-2016, ce parcours deviendra une spécialité indifférenciée (Master recherche et professionnel). Le M1 restera commun à CARIAF et ECS.

Objectifs pédagogiques

Au niveau M1 :

- Former à la recherche en civilisation dans le domaine, notamment en donnant aux étudiants les outils nécessaires à l'exploitation de sources primaires disponibles en anglais ;
- Permettre aux étudiants de consolider leur formation, d'approfondir leur connaissance des sociétés anglophones et la compréhension de leurs spécificités, notamment par comparaison avec les aires francophones dans l'optique comparatiste et pluridisciplinaire qui sera plus particulièrement développée au niveau du M2 ;
- Permettre aux étudiants d'acquérir la maîtrise des outils nécessaires aux études comparatives et interculturelles ; favoriser l'autonomie et l'initiative intellectuelle indispensables à la rédaction d'un mémoire ;
- Valider le niveau d'étude Bac+4 par le diplôme requis pour l'accès à certains concours (ancienne " maîtrise ").

Au niveau M2 :

- Former à la recherche dans une optique comparatiste et pluridisciplinaire centrée sur les aires culturelles anglophones et francophones. À ce niveau, il s'agit pour l'étudiant de définir une stratégie de recherche susceptible de se poursuivre en doctorat.

Conditions d'accès

en Master 1 :

Pour les titulaires d'une licence d'anglais de Paris 13 (ou équivalence), l'admission est de droit. Les titulaires d'une licence LLCE d'anglais obtenue dans un autre établissement ou d'un diplôme de niveau licence (ou équivalence) obtenu dans d'autres filières, en France ou à l'étranger, pourront être admis sur dossier et entretien, à condition que leurs compétences linguistiques soient jugées suffisantes pour leur permettre de suivre avec profit les séminaires dispensés en anglais et de rédiger également en anglais le mémoire de recherche du second semestre.

en Master 2 :

Être titulaire d'un niveau M1 de master (ou équivalence) dans l'une des filières suivantes : études anglophones ou francophones, sciences politiques, histoire, sociologie, etc. de préférence avec la mention Bien ou Très Bien. Sélection sur dossier et entretien avec le candidat. Pour les étudiants provenant de la même spécialité du master, le dossier de candidature ne comprend qu'un projet de recherche. Pour les candidats extérieurs, s'y ajoutent CV, lettre de motivation et mémoire de M1.

L'accès au Master est également possible par validation des acquis professionnels (V.A.P.).

Débouchés

- Doctorat ;
- Concours de la fonction publique ;
- Enseignement et recherche ;
- Journalisme ; Animation culturelle ; médiation culturelle jeunesse ;
- Responsabilités dans des organismes internationaux officiels (ex. : UNESCO, UE), ou des ONG ;
- Réorientation vers un master professionnel.

